

MISE AU CONCOURS
DE
TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES
ANNONCES ET INSERTIONS

TRAVAUX

Hangar à Kloten.

Sont mis au concours les *travaux de terrassement, maçonnerie, charpenterie, ferblanterie, couverture et serrurerie* pour un *hangar à fourrage à Kloten*.

Les plans, le cahier des charges et les formulaires de soumission sont déposés au bureau de l'inspection fédérale des travaux, à Zurich, avenue Clausius, N° 37.

Les offres doivent parvenir à la direction soussignée, d'ici au 8 février 1918, sous pli fermé, affranchi et portant la mention extérieure *Soumission pour hangar à Kloten*.

Berne, le 26 janvier 1918.

Direction des constructions de la Confédération.

FOURNITURES

Administration des postes.

Electromobiles.

L'administration des postes a l'intention d'acquérir au cours de cette année, pour le service de ville, un certain nombre d'électromobiles pourvus de carrosseries fermées, type fourgon, contenance 5 m³, ainsi que les transformateurs, stations de charge et batteries de réserve nécessaires.

Par la présente, la fourniture de ce matériel est mise au concours parmi les fabriques suisses d'électromobiles.

Les soumissions pour des livraisons comprenant 2 voitures, 3 à 5, ou 6 à 10 électromobiles avec les accessoires

sont à adresser jusqu'au 1^{er} mars prochain à la direction générale des postes, qui fournira sur demande de plus amples renseignements. Les offres doivent contenir une description détaillée de la construction et de la puissance, l'indication du terme de livraison et du prix des électromobiles en ordre de marche.

Berne, le 15 janvier 1918.

[2.]

Direction générale des postes.

PLACES

Les offres de service doivent se faire par écrit, franco, et être accompagnées de certificats de bonnes vie et mœurs; les postulants doivent indiquer distinctement leurs noms et prénoms, leur domicile et leur lieu d'origine, ainsi que l'année de leur naissance.

Lorsque le chiffre du traitement n'est pas indiqué, il sera fixé au moment de la nomination. Les autorités désignées pour recevoir les demandes d'emploi fourniront les renseignements nécessaires.

Branche de service S'adresser à :	Place vacante	Traitement Fr.	Délat d'inscrip- tion	Conditions d'admission
Département militaire suisse.	Commis de 1 ^{re} classe de langue fran- çaise à la chan- cellerie du dé- partement.	3,200 à 4,300	9 févr. 1918 [2.]	Bonne instruction gé- nérale; posséder le français à fond et con- naître l'allemand; sa- voir traduire de l'alle- mand en français et connaître la corres- pondance française.
	Entrée en fonctions le plus tôt possible.			
(Service de l'infanterie.)	Quelques offi- ciers-instruc- teurs, prem. lieutenants ou jeunes capi- taines.	pr.-lieut. 3700 à 4300 capitaines 4200 à 5800	31 janv. 1918 [2.]	Certificat d'admission à l'école militaire de l'école polytechnique; connaître à fond une seconde langue natio- nale.
	La nomination dépend du résultat d'un service d'essai prolongé.			
(Intendance du matériel de guerre.)	Intendant de l'arsenal de Brigue.	3200 à 4300 [2.]	2 févr. 1918	Pratique du service ad- ministratif. Connais- sance approfondie du français et de l'alle- mand.

Branches de service. S'adresser à :	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Département militaire. (Intendance du matériel de guerre.)	Commis de 1 ^{re} classe de l'intendance de l'arsenal fédéral de Kriens-Lucerne.	3200 à 4300	2 févr. 1918 [2.]	Officier. Pratique du service administratif. Connaissance du français et de l'allemand.
(Intendance du matériel de guerre.)	Commis de 1 ^{re} classe de l'intendance de l'arsenal fédéral de Seewen-Schwyz.	3200 à 4300	2 févr. 1918 [2.]	Officier. Pratique du service administratif. Connaissance du français et de l'allemand.
(Intendance du matériel de guerre.)	Commis de 2 ^e classe de l'intendance du matériel de guerre.	2200 à 3800	2 févr. 1918 [2.]	Bonne instruction générale et commerciale. Connaissance du français et de l'allemand.
(Intendance du matériel de guerre.)	Commis de 2 ^e classe de l'intendance de l'arsenal fédéral de Berne.	2200 à 3800	2 févr. 1918 [2.]	Connaissance de la comptabilité et du service de la caisse.
La place est occupée provisoirement.				
Département des finances et des douanes. (Bureau de statistique.)	Adjoint du bureau fédéral de statistique.	5200 à 7300	1 ^{er} févr. 1918 [2.]	Culture universitaire. Connaissance de deux langues nationales au moins et expérience technique et pratique des travaux de statistique.
La place pourra être pourvue par voie de promotion, les fonctionnaires du bureau de statistique étant considérés comme inscrits.				
(Service des poids et mesures.)	Commis	2200 à 3800	15 févr. 1918 [2.]	Connaitre l'allemand et le français, les travaux de bureau, la machine à écrire et la sténographie.
Entrée en fonctions aussitôt que possible.				
Département suisse de l'économie publique. (Division de l'Agriculture),	Commis de 1 ^{re} classe.	3,200 à 4,300	15 févr. 1918 [2.]	Bonne instruction générale et professionnelle agricole, connaissance des langues.
La place est occupée provisoirement.				

Branche de service, S'adresser à	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Département de l'économie publique. (Office vétérinaire.)	Commis de 1 ^{re} classe à l'office vétérinaire suisse.	3200 à 4800	3 févr. 1918 [2.]	Habilitété dans les travaux de chancellerie et de dactylographie; connaissance du français et de l'allemand.
La place sera vraisemblablement repourvue par avancement.				
Chemins de fer fédéraux. (Direction générale.)	Commis de IV ^e classe au service des tarifs-marchandises, (agence commerciale à Bâle).	1,600 à 2,500	2 févr. 1918 [2.]	Connaissance parfaite de l'allemand et du français; pratique du service d'expédition.
Entrée en service le 1 ^{er} mars 1918.				
Chemins de fer fédéraux. (Direction générale.)	Ingénieur en chef de la traction à la Direction générale.	8,000 à 11,000	28 févr. 1918 [2.]	Etudes supérieures complètes d'ingénieur-mécanicien et activité prolongée dans le service des chemins de fer, connaissance approfondie du service de la traction et des ateliers.
Entrée en fonction le 1 ^{er} avril 1918.				

Département des finances et des douanes.

Administration fédérale des contributions.

Place vacante: Chef de la section d'administration générale et de la taxe d'exemption du service militaire, en même temps remplaçant du directeur.

Conditions d'admission: Pratique du service administratif, connaissance de deux langues nationales, culture économique complète désirée, mais non exigée.

Traitement: Fr. 5,200 à 7,300, éventuellement Fr. 6,200 à 8,300.

Délai d'inscription: 10 février 1918. [2.]

S'inscrire auprès de l'administration fédérale des contributions.

Place vacante: Chef de la section des droits de timbre.

Conditions d'admission: Culture économique et spécialement commerciale complète, connaissance de deux langues nationales.

Traitement: Fr. 5,200 à 7,300.

Délai d'inscription et bureau d'inscription comme ci-dessus.

Places vacantes: Quatre secrétaires de l'administration fédérale des contributions.

Conditions d'admission: Bonne culture générale. Pratique du service administratif. Connaissance de deux langues nationales.

Traitement: Fr. 4,200 à 5,800, éventuellement Fr. 5,200 à 7,300.

Délai d'inscription et bureau d'inscription comme ci-dessus.

Places vacantes: Chef de chancellerie.

Comptable.

Régistrateur.

Aide comptable.

Statisticien.

Conditions d'admission: Bonne culture générale, connaissance de tous travaux de bureau et de deux langues nationales.

Traitements: Chef de chancellerie Fr. 4,200 à 5,800.

Comptable Fr. 4,200 à 5,800.

Régistrateur Fr. 3,700 à 4,800.

Aide comptable Fr. 3,200 à 4,300, éventuellement Fr. 3,700 à 4,800.

Statisticien Fr. 3,200 à 4,300, éventuellement Fr. 3,700 à 4,800.

Délai d'inscription et bureau d'inscription comme ci-dessus.

Places vacantes: 3 commis de I^{re} classe.

4 commis de II^{me} classe.

Conditions d'admission: Connaissance de tous travaux de bureau et de deux langues nationales.

Traitements: Commis de I^{re} classe Fr. 3,200 à 4,300.

Commis de II^{me} classe Fr. 2,200 à 3,800.

Délai d'inscription et bureau d'inscription comme ci-dessus.

Places vacantes: 5 aides de chancellerie.

Conditions d'admission: Expérience dans les travaux de bureau, en particulier de la machine à écrire et sténographie.

Traitement: Fr. 2,800.

Délai d'inscription et bureau d'inscription comme ci-dessus.

NB. Ne se présenter personnellement que sur invitation.

Département des postes et des chemins de fer.

Administration des postes.

1. Facteur de lettres à Genève. S'adresser, d'ici au 9 février 1918, à la direction des postes de Genève.
2. Commis de poste à Langenthal. S'adresser d'ici au 9 février 1918, à la direction des postes de Berne.
3. Commis de poste à St-Blaise. } S'adresser, d'ici au 9 février 1918,
4. Commis de poste à Tramelan } à la direction des postes de Neu-châtel.

5. Chef de bureau à la direction des postes de Zurich.
 6. Chef de service à la direction des postes de Zurich.
 7. Chef-facteur de lettres à Winterthour.
- } S'adresser, d'ici au 9 février 1918, à la direction des postes de Zurich.
8. Buraliste à Malans. S'adresser, d'ici au 9 février 1918, à la direction des postes de Coire.
 9. Chef de service à Lugano. S'adresser, d'ici au 9 février 1918, à la direction des postes de Bellinzone.

-
1. Secrétaire de II^e classe à la direction générale (inspectorat général). La place est occupée provisoirement.
 2. Commis de II^e classe à la direction générale (inspectorat général).
 3. Garçon de bureau à la direction générale (contrôle des estampilles de valeur).
 4. Cinq aides de I^{re} classe à la direction générale (inspectorat du service des chèques).
 5. Aide de II^e classe à la direction générale (inspectorat du service des chèques).
- } S'adresser, d'ici au 2^e février 1918, à la direction générale des postes de Berne.
6. Commis à Vevey. S'adresser, d'ici au 2 février 1918, à la direction des postes de Lausanne.
 7. Commis à Bienne.
 8. Commis à St-Imier.
 9. Commis à Zurich. S'adresser, d'ici au 2 février 1918, à la direction des postes de Zurich.
- } S'adresser, d'ici au 2 février, à la direction des postes de Neuchâtel.
10. Buraliste et facteur à Dalvazza. S'adresser, d'ici au 2 février 1918, à la direction des postes de Coire.

-
1. Télégraphiste et téléphoniste à Fahrwangen. S'adresser, d'ici au 9 février 1918, à la direction d'arrondissement des télégraphes d'Olten.
 2. Télégraphiste à Malans. S'adresser, d'ici au 9 février 1918, à la direction d'arrondissement des télégraphes de Coire.
 3. Télégraphiste à Winterthour. S'adresser, d'ici au 9 février 1918, à la direction d'arrondissement des télégraphes de Zurich.

Administration des télégraphes.

1. Télégraphiste à Bâle. S'adresser, d'ici au 2 février 1918, à la direction des télégraphes d'Olten.
-

MISE AU CONCOURS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES ANNONCES ET INSERTIONS

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1918
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	05
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	30.01.1918
Date	
Data	
Seite	249-254
Page	
Pagina	
Ref. No	10 081 545

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.